

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 22, 2024

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met with videoconference this day at 4:14 p.m. [ET] to study the subject matter of those elements contained in Divisions 6, 7, 8 and 9 of Part 4 of Bill C-69, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on April 16, 2024.

Senator Peter M. Boehm (Chair) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, my name is Peter Boehm. I am a senator from Ontario and the chair of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade.

Before we begin, I would like to ask all senators and other in-person participants to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents.

Please take note of the following preventative measures in place to protect the health and safety of all participants, including the interpreters. If possible, ensure that you are seated in a manner that increases the distance between microphones. Only use a black approved earpiece. The former grey earpieces must no longer be used. Keep your earpiece away from all microphones at all times. When you are not using your earpiece, place it face down, on the sticker placed on the table for this purpose.

[*English*]

Before inviting committee members to introduce themselves, I wish to acknowledge our new — and I understand interim — member, Senator Percy Downe of Prince Edward Island. He is no stranger to this committee, having served on it for many years in previous parliaments, if I'm correct on that. Welcome. Senator Downe replaces Senator David Richards of New Brunswick, who I wish to thank for his contributions to this committee.

With that, I would ask members to introduce themselves.

Senator Downe: Percy Downe, Charlottetown.

Senator Greene: Steve Greene, Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Gerba: Amina Gerba from Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 22 mai 2024

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 16 h 14 (HE), pour étudier la teneur des éléments des sections 6, 7, 8 et 9 de la partie 4 du projet de loi C-69, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024.

Le sénateur Peter M. Boehm (président) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, je m'appelle Peter Boehm, je suis un sénateur de l'Ontario et je suis président du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international.

Avant de commencer, je voudrais demander à tous les sénateurs et aux autres participants qui sont ici en personne de consulter les cartes sur la table pour connaître les lignes directrices visant à prévenir les incidents liés au retour de son.

Veuillez prendre note des mesures préventives suivantes, mises en place pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes. Dans la mesure du possible, veillez à vous asseoir de manière à augmenter la distance entre les microphones. N'utilisez qu'une oreillette noire homologuée. Les anciennes oreillettes grises ne doivent plus être utilisées. Tenez votre oreillette éloignée de tous les microphones à tout moment. Lorsque vous n'utilisez pas votre oreillette, placez-la, face vers le bas, sur l'autocollant placé sur la table à cet effet.

[*Traduction*]

Avant d'inviter les membres du comité à se présenter, je tiens à saluer notre nouveau membre — à titre intérimaire, si je comprends bien —, soit le sénateur Percy Downe, de l'Île-du-Prince-Édouard. Il connaît bien notre comité, puisqu'il y a siégé pendant de nombreuses années au cours des législatures précédentes, si je ne me trompe pas. Soyez le bienvenu parmi nous. Le sénateur Downe vient remplacer le sénateur David Richards, du Nouveau-Brunswick, que je tiens à remercier pour sa contribution au comité.

Sur ce, j'invite les membres du comité à se présenter.

Le sénateur Downe : Percy Downe, de Charlottetown.

Le sénateur Greene : Steve Greene, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Amina Gerba, du Québec.

[English]

Senator Woo: Yuen Pau Woo, British Columbia.

Senator Ravalia: Mohamed Ravalia, Newfoundland and Labrador.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Nova Scotia.

Senator M. Deacon: Marty Deacon, Ontario. Welcome.

Senator Boniface: Gwen Boniface, Ontario.

Senator Harder: Peter Harder, Ontario.

Senator Coyle: Mary Coyle, Antigonish, Nova Scotia.

The Chair: Welcome, senators, and I would like to welcome all who may be watching us across the country on ParlVU.

Colleagues, we will now begin our study on the subject matter of Bill C-69, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on April 16, 2024. The specific elements referred to this committee by the Senate are Divisions 6, 7, 8 and 9 of Part 4.

Today, we have the pleasure of welcoming the following government officials:

From Finance Canada, Darren Mason, Director, International Monetary and Financial Policy, International Policy and Analysis Division; Philippe Hall, Director, Multilateral Institutions, International Finance and Development Division; and Gina Clark, Senior Director, International Finance Section, International Finance and Development Division.

From Global Affairs Canada, Geneviève Brown, Executive Director, Innovative Finance for International Assistance Division.

From Export Development Canada — returning to the committee — Lorraine Audsley, Senior Vice-President, Chief Risk Officer and Chief Sustainability Officer.

From FinDev Canada, David Bhamjee, Vice-President, Strategy and Engagement.

Thank you all for being with us today. Before we hear your remarks and proceed to questions and answers, I would ask everyone present to please mute notifications on their

[Traduction]

Le sénateur Woo : Yuen Pau Woo, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Ravalia : Mohamed Ravalia, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice M. Deacon : Marty Deacon, de l'Ontario. Bienvenue.

La sénatrice Boniface : Gwen Boniface, de l'Ontario.

Le sénateur Harder : Peter Harder, de l'Ontario.

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse.

Le président : Bienvenue à tous, chers collègues, ainsi qu'à tous les Canadiens et Canadiennes qui nous regardent sur ParlVU.

Chers collègues, nous entamons maintenant notre étude sur la teneur du projet de loi C-69, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024. Les éléments précis que le Sénat a renvoyés à notre comité sont les sections 6, 7, 8 et 9 de la partie 4.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous les fonctionnaires suivants.

De Finances Canada, nous accueillons Darren Mason, directeur, Politique monétaire et financière internationale, Division des politiques et de l'analyse internationales; Philippe Hall, directeur, Institutions multilatérales, Division des finances internationales et du développement; et Gina Clark, directrice principale, Finances internationales, Division des finances internationales et du développement.

D'Affaires mondiales Canada, nous recevons Geneviève Brown, directrice exécutive, Division du financement innovateur en aide internationale.

D'Exportation et développement Canada, nous accueillons à nouveau Lorraine Audsley, première vice-présidente et cheffe de la gestion des risques et du développement durable.

Enfin, de FinDev Canada, nous recevons David Bhamjee, vice-président, Stratégie et engagement.

Je vous remercie tous d'être parmi nous aujourd'hui. Avant d'entendre vos déclarations et de passer aux questions et réponses, je demanderais à toutes les personnes présentes de bien

devices. We are ready to hear your opening remarks, and these will be followed by questions from senators and your answers. We begin today with Ms. Clark.

Gina Clark, Senior Director, International Finance Section, Department of Finance Canada: Thank you, Mr. Chair.

Today, I am speaking on behalf of the Department of Finance and will present a brief summary of Divisions 6, 7 and 9 of Part 4.

[*Translation*]

First, regarding Division 6, since the start of 2022, Canada has provided around \$6.9 billion in financial assistance to Ukraine under section 8.3 of the Bretton Woods and Related Agreements Act. In Budget 2024, Canada announced its intention to provide Ukraine with \$2.4 billion in loans for 2024, to ensure that the government of Ukraine can continue to deliver for its citizens. Of this amount, \$2 billion was already provided on March 20, 2024, through the International Monetary Fund Administered Account for Ukraine.

[*English*]

The Budget 2024 commitment is part of the Group of Seven commitment to help address Ukraine's urgent financing needs following Russia's war of aggression against Ukraine. To enable the full extent of this support, the government proposes amendments to the Bretton Woods and Related Agreements Act to increase the maximum financial assistance that may be provided in respect of a particular foreign state from \$7 billion to \$15 billion and, in respect of all foreign states, from \$14 billion to \$22 billion.

Next, regarding Division 7, G7 and like-minded countries, including Canada, have called on multilateral development banks to improve their efficiency, responsiveness and to significantly scale up financing in order to meet the growing needs of developing countries.

The proposed amendments to the International Development (Financial Institutions) Assistance Act and the European Bank for Reconstruction and Development Act would enable Canada to use innovative financial instruments, such as the purchase of hybrid capital and the provision of guarantees, to bolster regional and multilateral development banks' ability to support developing countries.

vouloir mettre en sourdine les notifications sur leurs appareils. Nous sommes prêts à entendre vos déclarations préliminaires, et les sénateurs vous poseront ensuite des questions. Nous commençons aujourd'hui par Mme Clark.

Gina Clark, directrice principale, Finances internationales, ministère des Finances du Canada : Merci, monsieur le président.

Je prends la parole aujourd'hui au nom du ministère des Finances pour présenter un bref résumé des sections 6, 7 et 9 de la partie 4.

[*Français*]

Premièrement, concernant la section 6, depuis le début de 2022, le Canada a fourni une aide financière d'environ 6,9 milliards de dollars à l'Ukraine, conformément à la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes. Dans le budget de 2024, le Canada a annoncé l'intention de fournir à l'Ukraine des prêts de 2,4 milliards de dollars pour 2024 pour assurer que le gouvernement ukrainien continue d'offrir des services à sa population. De ce montant, 2 milliards de dollars ont déjà été fournis le 20 mars 2024 au moyen du compte pour l'Ukraine administré par le Fonds monétaire international.

[*Traduction*]

L'engagement pris dans le budget de 2024 fait partie de l'engagement du Groupe des sept d'aider à combler les besoins de financement urgents de l'Ukraine à la suite de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine. Afin de mettre en œuvre toute l'étendue de ce soutien, le gouvernement propose des modifications à la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes pour hausser le montant maximal de l'aide financière pouvant être accordée à des États étrangers; ainsi, le plafond passerait de 7 à 15 milliards de dollars à l'égard de tout État étranger en particulier et de 14 à 22 milliards de dollars à l'égard de tous les États étrangers.

Ensuite, concernant la section 7, le G7 et les pays aux vues similaires, dont le Canada, ont plaidé pour que les banques multilatérales de développement améliorent leur efficacité et leur réactivité, tout en augmentant considérablement leur financement afin de répondre aux besoins croissants des pays en développement.

Les modifications proposées à la Loi d'aide au développement international (institutions financières) et à la Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement permettraient au Canada d'utiliser des instruments financiers novateurs, comme l'achat de capital hybride et l'octroi de garanties, pour renforcer la capacité des banques de développement régionales et multilatérales à soutenir les pays en développement.

These amendments mirror Canada's existing legislative authorities provided under the Bretton Woods and Related Agreements Act with respect to the World Bank Group and would expand Canada's toolkit regarding its ability to support regional development banks, such as the European Bank for Reconstruction and Development and the African Development Bank Group.

Similarly, the International Monetary Fund's 16th General Quota Review was concluded in December 2023, increasing IMF general quotas for all countries by 50% in proportion to members' existing quotas.

[*Translation*]

This will reinforce the quota-based nature of the IMF and will enhance its capacity to support global financial stability. The proposed amendment to the Bretton Woods and Related Agreements Act increases Canada's IMF quota subscription accordingly.

Lastly, Division 9 amends the Export Development Act to lower the statutory limit of total liabilities and obligations allowed in respect of Canada Account transactions from \$115 billion to \$100 billion.

This concludes my opening remarks. I will be pleased to answer your questions on Division 9. I am accompanied by other colleagues who will be able to answer your questions on Divisions 6 and 7. Thank you.

The Chair: Thank you very much, Ms. Clark.

Lorraine Audsley, Senior Vice-President and Chief Risk and Sustainability Officer, Export Development Canada: Good afternoon, Mr. Chair and committee members. Thank you for inviting me to appear before you today.

[*English*]

I am looking forward to discussing and answering questions about Bill C-69.

EDC was here just last month regarding another study, but for anyone tuning in who may not be familiar with Export Development Canada, I wanted to offer a brief overview of our mandate and work. We are a Crown corporation that works to support and grow Canada's export trade, helping to create Canadian jobs and boosting the domestic economy. Trade is a critical driver of Canada's prosperity. Together, imports and exports represent 68% of the country's GDP, with exports specifically accounting for 34% of GDP.

Ces modifications refléteraient les pouvoirs législatifs existants du Canada aux termes de la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes en ce qui concerne le Groupe de la Banque mondiale et élargiraient la boîte à outils du Canada pour ce qui est de sa capacité à soutenir les banques régionales de développement, comme la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et le Groupe de la Banque africaine de développement.

De même, la 16^e révision générale des quotes-parts du Fonds monétaire international, ou FMI, s'est achevée en décembre 2023, augmentant de 50 % les quotes-parts générales de tous les pays membres du FMI proportionnellement à leurs quotes-parts existantes.

[*Français*]

Cela renforcera la nature du FMI fondée sur les quotes-parts et améliorera sa capacité à soutenir la stabilité financière mondiale. La modification proposée à la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes augmente en conséquence la quote-part du Canada au FMI.

Finalement, la section 9 modifie la Loi sur le développement des exportations afin de faire passer de 115 milliards de dollars à 100 milliards de dollars la limite légale du total des passifs et des obligations au titre du Compte du Canada.

Ceci conclut ma déclaration d'ouverture. Je serai heureuse de répondre à vos questions sur la section 9. Je suis accompagnée d'autres collègues qui pourront répondre aux questions relatives aux sections 6 et 7. Merci.

Le président : Merci beaucoup, madame Clark.

Lorraine Audsley, première vice-présidente et cheffe de la gestion des risques et du développement durable, Exportation et développement Canada : Bon après-midi, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité. Merci de m'avoir invitée aujourd'hui.

[*Traduction*]

J'ai hâte de discuter du projet de loi C-69 et de répondre à vos questions à ce sujet.

EDC a comparu le mois dernier dans le cadre d'une autre étude, mais pour tous ceux qui nous écoutent et qui ne connaissent peut-être pas Exportation et développement Canada, j'aimerais vous donner un aperçu de notre mandat et de notre travail. Nous sommes une société d'État qui vise à soutenir et à faire croître le commerce d'exportation du Canada, à favoriser la création d'emplois au Canada et à stimuler l'économie nationale. Le commerce est un moteur essentiel de la prospérité du Canada. Les importations et les exportations représentent ensemble 68 % du PIB du pays, et les exportations en représentent précisément 34 %.

We support Canadian exporters through a suite of financial solutions to help mitigate risks for Canadian exporters and investors, as well as through knowledge products like webinars and digital content. Together, these offerings give Canadian companies the tools they need to reduce financial risk, the capital to enter and invest in new markets with confidence and, ultimately, to grow internationally. We operate on financially sustainable commercial terms, always ensuring our work complements that of private commercial bankers and insurers. As the committee may be aware, EDC has been consistently profitable throughout our 80-year history and regularly pays a dividend to the Government of Canada.

The support EDC offers directly to Canadian exporters and investors is on our corporate book. Of interest to this committee today and its study of Bill C-69, however, is the Canada Account. This is an account EDC administers on behalf of the Government of Canada. I am pleased to offer some insights into this account here, and I will be happy to answer any specific questions you might have.

Canada Account is a financial mechanism at the government's disposal. It is available to facilitate transactions the government determines are in the national interest. Often, it is used to support a transaction that EDC is not otherwise able to take on. This can be due to the size of the transaction, market risks, borrower risks or financing conditions.

In order for EDC to underwrite transactions using this account, we must receive specific authorization from the Minister for International Trade, with the concurrence of the Minister of Finance. Transactions under Canada Account can include business in all of EDC's product categories, including financing, accounts receivable insurance, contract insurance and bonding, and equity.

While EDC negotiates, executes and administers these transactions on behalf of the federal government, it is the government that assumes the risks.

Finally, I'd like to note that, similar to EDC's financing transactions, we disclose those transactions flowing through Canada Account on our web page.

Thank you again for inviting us to be here today, and I look forward to our discussion.

The Chair: Thank you, Ms. Audsley.

Nous appuyons les exportateurs canadiens en offrant une gamme de solutions financières qui aident à atténuer les risques pour les exportateurs et les investisseurs canadiens, ainsi que des outils d'apprentissage comme des webinaires et du contenu numérique. Ensemble, ces produits fournissent aux entreprises canadiennes les outils dont elles ont besoin pour réduire les risques financiers et obtenir les capitaux nécessaires pour conquérir de nouveaux marchés, y investir avec confiance et, au bout du compte, prendre de l'expansion à l'échelle internationale. Nous fonctionnons selon des principes de viabilité financière, en veillant toujours à ce que notre travail complète celui des banques et des assureurs du marché privé. Comme les membres du comité le savent peut-être, EDC a connu une rentabilité constante tout au long de ses 80 ans d'existence et verse régulièrement des dividendes au gouvernement du Canada.

Le soutien qu'EDC offre directement aux exportateurs et aux investisseurs canadiens figure dans ses livres comptables. Toutefois, ce qui intéresse le comité aujourd'hui dans le cadre de son étude du projet de loi C-69, c'est le Compte du Canada. Il s'agit d'un compte qu'EDC administre au nom du gouvernement du Canada. Je suis heureuse de pouvoir vous en donner un aperçu, et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions sur ce sujet précis.

Le Compte du Canada est un mécanisme financier à la disposition du gouvernement. Il vise à faciliter les opérations que le gouvernement juge être dans l'intérêt national. Souvent, il sert à appuyer une opération qu'EDC n'est pas en mesure d'effectuer autrement. Cela peut être dû à la taille de l'opération, aux risques du marché, aux risques de l'emprunteur ou aux modalités de financement.

Pour qu'EDC puisse souscrire les opérations portées à ce compte, nous devons obtenir une autorisation particulière de la ministre du Commerce international, avec l'assentiment de la ministre des Finances. Les opérations effectuées au titre du Compte du Canada peuvent comprendre des activités dans toutes les catégories de produits d'EDC, notamment le financement, l'assurance comptes clients, l'assurance et le cautionnement de contrats, ainsi que les capitaux propres.

EDC négocie, signe et administre ces opérations au nom du gouvernement fédéral, mais c'est le gouvernement qui assume les risques.

Enfin, j'aimerais souligner que, comme pour les opérations de financement d'EDC, les opérations portées au Compte du Canada sont divulguées sur notre page Web.

Je vous remercie encore une fois de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui, et j'ai hâte de participer aux discussions.

Le président : Merci, madame Audsley.

David Bhamjee, Vice-President and Chief Strategy and Engagement Officer, FinDev Canada: Good afternoon, and thank you for the invitation to join the committee today to talk about the review of the relevant sections of Bill C-69. My colleagues, Stephanie Emond and Agathe Gout, were before you a few weeks ago to discuss FinDev Canada and its activity in Africa. Given the recency of that, I will keep my remarks brief so that we can focus on the matter at hand.

Briefly, FinDev Canada is Canada's development financial institution, or DFI. We support development through the private sector by providing financing, investment and blended finance solutions, as well as technical assistance, to support sustainable and inclusive growth in emerging markets and developing economies. All of this is in alignment with the Sustainable Development Goals and the Paris Accord commitments. We were established in 2018 to complement the range of tools that Canada had in place already to address the significant development challenges these markets face, with a particular focus on supporting the private sector and stimulating private investments.

As the committee is aware, FinDev Canada has been included in the Bill C-69 divisions that are being reviewed. The references to the corporation refer to decisions taken by the Government of Canada in relation to the renewal of the International Assistance Innovation Program, or IAIP. My colleagues from Global Affairs Canada are well placed to speak to the overall policy intent of the IAIP and its renewal.

As it relates to FinDev Canada, this renewal work and the decision made to provide the corporation with access to concessional financing and technical assistance funding will help the corporation in support of its mandate and Canada's broader international development priorities. This decision is welcomed by FinDev Canada, as it will greatly enhance its toolbox, enabling the corporation to broaden its offering in a meaningful way in support of development, private capital mobilization and capacity building.

With that, I would be happy to answer any questions from the committee.

The Chair: Thank you very much.

Colleagues, just a couple of points at the top: We have many witnesses and a complex portion of Bill C-69 to look at. I would like you to be very clear in terms of to whom you are directing your questions. That's the first point.

Also, in a rare display of generosity, you will have five minutes to ask your questions and receive the answer. Nonetheless, my normal suggestion remains: Try to keep your

David Bhamjee, vice-président et chef de la stratégie et de l'engagement, FinDev Canada : Bonjour, et merci de m'avoir invité à comparaître devant le comité aujourd'hui pour parler des articles pertinents du projet de loi C-69. Mes collègues Stephanie Emond et Agathe Gout ont témoigné devant vous il y a quelques semaines pour discuter de FinDev Canada et de ses activités en Afrique. Compte tenu de cela, je serai bref afin que nous puissions nous concentrer sur la question à l'étude.

En quelques mots, FinDev Canada est l'institution financière de développement du Canada. Nous soutenons le développement par l'entremise du secteur privé en offrant des solutions de financement, d'investissement et de financement mixte, ainsi que de l'assistance technique, afin de promouvoir une croissance durable et inclusive dans les marchés émergents et les économies en développement. Le tout se fait conformément aux objectifs de développement durable et aux engagements de l'Accord de Paris. FinDev Canada a été établie en 2018 afin de compléter la gamme d'outils que le Canada avait déjà en place pour relever les défis importants en matière de développement auxquels font face ces marchés, en mettant l'accent sur le soutien au secteur privé et la stimulation des investissements privés.

Comme les membres du comité le savent, FinDev Canada est mentionnée dans les sections du projet de loi C-69 qui sont à l'étude. Ces renvois portent sur les décisions prises par le gouvernement du Canada dans le cadre du renouvellement du Programme d'innovation en aide internationale, ou PIAI. Mes collègues d'Affaires mondiales Canada sont bien placés pour parler de l'objectif stratégique général du PIAI et de son renouvellement.

En ce qui concerne FinDev Canada, le travail de renouvellement et la décision de lui donner accès au financement concessionnel et au financement d'assistance technique l'aideront à appuyer son mandat et les grandes priorités du Canada en matière de développement international. Cette décision est bien accueillie par FinDev Canada, car cela améliorera grandement sa boîte à outils, ce qui lui permettra d'élargir ses services de façon concrète pour appuyer le développement, la mobilisation de capitaux privés et le renforcement des capacités.

Sur ce, je me ferai un plaisir de répondre aux questions des membres du comité.

Le président : Je vous remercie beaucoup.

Chers collègues, permettez-moi de faire quelques observations d'entrée de jeu : nous accueillons de nombreux témoins et nous allons examiner une partie complexe du projet de loi C-69. Je vous prie donc de préciser clairement à qui s'adressent vos questions. Voilà pour le premier point.

Par ailleurs, dans un rare geste de générosité, vous disposerez de cinq minutes pour poser vos questions et obtenir des réponses. Cela dit, ma recommandation habituelle tient toujours : tâchez de

preambles short and your questions pointed. That will allow for maximum answers. If we have enough time, we will move to a round two.

Senator Ravalia: Thank you to all of our witnesses for being here this afternoon.

My first question is with respect to Division 6, and I will direct it to you, Ms. Clark. Which countries are the main beneficiaries of the financial assistance currently provided through the act, and which countries would be the main beneficiaries under the proposed amendments?

Ms. Clark: Thank you for your question. I will turn the question over to my colleague, Darren Mason, who is the responsible director.

Darren Mason, Director, International Monetary and Financial Policy, Department of Finance Canada: Thank you for the invitation to be here today. It is my pleasure to respond to the senator's question.

The government actually publishes the information related to its lending. It's publicly available on the website. That lists all the countries to whom it has extended financial assist, including under section 8 of the Bretton Woods and Related Agreements Act.

Senator Ravalia: Thank you. Would you be able to outline for me those countries and the amounts involved?

Mr. Mason: I would be happy to consult the web page and get back to you with a list of those countries.

Senator Ravalia: Thank you very much.

In follow up, what criteria are used to determine the allocation of increased financial support to different countries?

Mr. Mason: Again, I would be happy to take that question.

Section 8 of the Bretton Woods and Related Agreements Act indicates that, in order for the Minister of Finance to extend assistance under this legislation to foreign states, the Governor-in-Council must be of the opinion that it is in the national interest to do so. It also stipulates other conditions in the legislation. For example, one is that the country in question must have an arrangement with the International Monetary Fund. So there are conditions stipulated in the legislation.

Senator Ravalia: Recognizing the context and difficulty that Ukraine is currently facing in its aggression from Russia, I was wondering if a disproportionate amount of this funding is

limiter vos préambules et de cibler vos questions. Cela permettra d'obtenir un maximum de réponses. Si nous avons assez de temps, nous ferons un deuxième tour.

Le sénateur Ravalia : Merci à tous nos témoins d'être des nôtres cet après-midi.

Ma première question porte sur la section 6, et elle s'adresse à vous, madame Clark. Quels pays sont les principaux bénéficiaires de l'aide financière actuellement offerte en vertu de la loi, et quels pays seraient les principaux bénéficiaires aux termes des modifications proposées?

Mme Clark : Je vous remercie de votre question. Je vais céder la parole à mon collègue, Darren Mason, qui est le directeur responsable de ce dossier.

Darren Mason, directeur, Politique monétaire et financière internationale, ministère des Finances Canada : Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui. C'est avec plaisir que je répondrai à la question du sénateur.

Le gouvernement publie en fait les informations relatives à ses prêts. Elles sont mises à la disposition du public sur le site Web. Elles répertorient tous les pays auxquels le gouvernement a accordé une aide financière, y compris au titre de l'article 8 de la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes.

Le sénateur Ravalia : Je vous remercie de votre réponse. Pourriez-vous m'indiquer ces pays et les montants prêtés?

M. Mason : Je serais heureux de consulter la page Web et de vous communiquer la liste de ces pays plus tard.

Le sénateur Ravalia : Je vous remercie.

Par donner suite à cette question, quels sont les critères utilisés pour déterminer l'octroi d'un soutien financier accru aux différents pays?

M. Mason : Là encore, je serais heureux de répondre à cette question.

L'article 8 de la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes indique que, pour que le ministre des Finances puisse accorder une aide à des États étrangers en vertu de cette loi, le gouverneur en conseil doit être d'avis qu'il est dans l'intérêt national de le faire. D'autres conditions sont également stipulées dans la mesure législative. Par exemple, l'une d'entre elles indique que le pays en question doit avoir conclu un accord avec le Fonds monétaire international. Il y a donc des conditions stipulées dans la loi.

Le sénateur Ravalia : Compte tenu du contexte et des difficultés que l'Ukraine affronte en raison de l'agression de la Russie, je me demandais si un pourcentage disproportionné de

actually going to Ukraine and whether that might impact our ability to support other countries that are in need of this money.

Mr. Mason: Thank you again for the question.

I think that relates back to the first question you asked in terms of to whom the lending is going under the provision of this legislation. That's information we can provide. You will see from that that Ukraine is one of the largest borrowers pursuant to the section at this time.

The Chair: Mr. Mason, there are three elements there where you're going to provide written responses. Please send them through the clerk of the committee, Ms. Cardinal.

Senator Woo: My question is regarding the Canada Account, so either Ms. Clark or Ms. Audsley can respond to it. Has the threshold been lowered to \$100 million? Can you explain what "threshold" means, how it works and why there has been a lowering of the threshold?

Ms. Clark: I can start, and my colleague can complete the answer. Thank you.

The limit that's established in the act sets the maximum amount of liabilities that can be acquired under the Canada Account. That includes all potential exposures such as guarantees, loans or other stakes that are taken under the Canada Account. Right now, that limit is set at \$115 billion, and it's being reduced down to \$100 billion.

There was a significant increase that was undertaken in 2022 in the context of the COVID response measures. That increased the overall limit. As we're seeing COVID measures being wound down, including the Canada Emergency Business Account, which was delivered through the Canada Account, we are starting to move toward lowering that limit.

Ms. Audsley: My colleague has captured it well. It is essentially a limit within which we need to remain. We report against that in our annual report. We have not actually been close to it. I'm happy to talk about how much we have actually used under it, if that is of interest to members.

Senator Woo: Yes, please.

Ms. Audsley: I'm happy to.

As my colleagues said, the limit was increased to account for CEBA, so it went up to \$115 billion from \$75 billion. At no point, even with that higher limit, have we exceeded 63% usage. With the CEBA repayments already coming in, we are already

ce financement était accordé à l'Ukraine et si cela pouvait avoir des répercussions sur notre capacité à soutenir d'autres pays qui ont besoin de cet argent.

M. Mason : Je vous remercie de nouveau de votre question.

Je pense que cela nous ramène à la première question que vous avez posée, à savoir à qui les prêts sont accordés en vertu de cette mesure législative. Ce sont des renseignements que nous pouvons fournir. Vous constaterez que l'Ukraine est l'un des plus importants emprunteurs au titre de cet article, en ce moment.

Le président : Monsieur Mason, il y a trois éléments pour lesquels vous allez fournir des réponses écrites. Veuillez les envoyer par l'intermédiaire de la greffière du comité, Mme Cardinal.

Le sénateur Woo : Ma question concerne le Compte du Canada, et Mme Clark ou Mme Audsley peut y répondre. Son seuil a-t-il été abaissé à 100 millions de dollars? Pouvez-vous expliquer ce que signifie le terme « seuil », comment le seuil fonctionne, et pourquoi il a été abaissé?

Mme Clark : Je peux commencer et mon collègue pourra compléter la réponse. Je vous remercie de votre question.

La limite prévue par la loi établit le montant maximal des passifs qui peuvent être contractés au titre du Compte du Canada. Cela comprend tous les risques éventuels tels que les garanties, les prêts ou les autres engagements pris au titre du Compte du Canada. À l'heure actuelle, cette limite est fixée à 115 milliards de dollars, mais elle sera abaissée à 100 milliards de dollars.

Le gouvernement a entrepris d'augmenter substantiellement cette limite en 2022 dans le cadre des mesures prises en réponse à la COVID-19. Cela a haussé la limite globalement. À mesure que ces mesures tirent à leur fin, y compris le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui a été financé par l'intermédiaire du Compte du Canada, nous commençons à nous orienter vers un abaissement de cette limite.

Mme Audsley : Mon collègue a bien résumé la question. Il s'agit essentiellement d'une limite que nous devons respecter. Nous en rendons compte dans notre rapport annuel. En réalité, nous ne nous sommes pas approchés de cette limite. Si cela intéresse les membres du comité, je me ferai un plaisir de leur expliquer combien d'argent nous avons réellement utilisé en vertu du Compte du Canada.

Le sénateur Woo : Oui, s'il vous plaît.

Mme Audsley : Je le ferai avec plaisir.

Comme mes collègues l'ont déclaré, la limite a été haussée pour tenir compte du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Elle est donc passée de 75 à 115 milliards de dollars. Même avec cette limite plus élevée, nous n'avons pas

down to 43% usage of that limit. That was extraordinary, given the CEBA amounts, which were large amounts. With those continued repayments, the usage of that account will continue to fall.

dépassé 63 % d'utilisation à aucun moment. Grâce aux remboursements liés au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes qui entrent déjà, le pourcentage d'utilisation de cette limite a déjà reculé à 43 %, ce qui est extraordinaire, étant donné que les sommes prêtées dans le cadre du CUEC étaient élevées. Grâce à ces remboursements continus, l'utilisation de ce compte continuera de diminuer.

Senator Woo: How extraordinary was it that the Canada Account was used for COVID relief for Canadian businesses doing domestic activity as opposed to activities abroad, which would be more intuitively expected coming from EDC?

Le sénateur Woo : Est-il extraordinaire que le Compte du Canada ait été utilisé pour apporter une aide liée à la COVID à des entreprises canadiennes qui exercent des activités à l'échelle nationale, plutôt qu'à l'étranger, ce qui, de façon plus intuitive, serait attendu de la part d'EDC?

Ms. Clark: At the time of the pandemic, the government expanded EDC's mandate to provide four domestic authorities. That was done in the 2008-09 crisis as well, which allowed the government to provide support via the Canada Account for the auto industry. Those powers were eventually rolled back but then reintroduced in the context of the pandemic to allow for those domestic supports.

Mme Clark : Au moment de la pandémie, le gouvernement a élargi le mandat d'EDC afin de lui conférer quatre pouvoirs à l'échelle nationale. Cette mesure a également été prise pendant la crise de 2008-2009, ce qui a permis au gouvernement d'apporter un soutien à l'industrie automobile par l'intermédiaire du Compte du Canada. Ces pouvoirs lui ont finalement été retirés, puis accordés de nouveau dans le contexte de la pandémie pour permettre à EDC cette aide au marché national.

Senator Woo: And do they still exist?

Le sénateur Woo : Et, EDC jouit-il encore de ces pouvoirs?

Ms. Clark: They've been wound down, as well. I think it was as of December 2022 that those authorities expired.

Mme Clark : Ils lui ont également été retirés. Je pense que ces pouvoirs ont expiré en décembre 2022.

Senator Woo: Thank you.

Le sénateur Woo : Je vous remercie de vos réponses.

On the allocation for development assistance broadly, I understand much of it is going through the multilateral institutions. Is any amount set aside for delivery through Canadian NGOs and civil society organizations?

En ce qui concerne l'octroi de l'aide au développement en général, je crois comprendre qu'une grande partie de cette aide passe par les institutions multilatérales. Un certain montant est-il réservé à la fourniture d'aide par l'intermédiaire des ONG canadiennes et des organisations de la société civile?

Mr. Mason: I think Global Affairs might be best placed to talk about it.

M. Mason : Je pense qu'Affaires mondiales Canada serait mieux placé pour parler de cette question que nous le sommes.

Geneviève Brown, Executive Director, Innovative Finance for International Assistance Division, Global Affairs Canada: I'm sorry. Could you please repeat the question? I apologize.

Geneviève Brown, directrice exécutive, Division du financement innovateur en aide internationale, Affaires mondiales Canada : Je m'excuse, mais pourriez-vous répéter la question, s'il vous plaît?

Senator Woo: I understand there is an allocation of additional funds for development assistance work broadly. I heard in the opening statements that much of it will be channelled through the multilateral institutions. I'm wondering if there are any specific allocations that are intended to go through Canadian NGOs and development groups that do work in the areas of priority for Canada.

Le sénateur Woo : Je crois comprendre que des fonds supplémentaires sont attribués pour financer le travail lié à l'aide au développement en général. J'ai entendu dire, pendant les déclarations préliminaires, qu'une grande partie de ces fonds sera acheminée par l'intermédiaire des institutions multilatérales. Je me demande si certains fonds particuliers sont censés être acheminés par l'intermédiaire des ONG canadiennes ou des groupes de développement qui travaillent dans les domaines prioritaires pour le Canada.

Ms. Brown: Thank you for the question, and thank you for having me here this afternoon.

Mme Brown : Je vous remercie de votre question, et je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître devant vous cet après-midi.

The question pertains to the elements of the budget that were addressed by my colleague. The amounts that were addressed, if I'm correct — I think you can correct me, Gina — are not speaking to the budget that is available for Canadian civil society organizations or Canadian partners. They're specific to international organizations, yes. Of course, there is funding in the Global Affairs budget that is available for Canadian organizations, but that is not what's addressed in terms of the language or the portions of the budget that are under consideration.

Senator Woo: None of these monies are relevant to the Canadian delivery? That's a separate budget?

Ms. Brown: That is my understanding of how the changes are being put forward in the budget, yes.

[Translation]

Senator Gerba: Welcome to the committee. I'm interested in Division 9 of Bill C-69, particularly subsection 171(1), which amends subsection 24(1) of the Export Development Act by reducing the total amount of debt and obligations authorized for Canada Account transactions from \$115 billion to \$100 billion. I would like to know what the anticipated consequences of such a reduction would be, particularly with regard to the transaction limit on Canadian businesses, especially SMEs. That's my first question, for Lorraine Audsley. I have a second question, if time permits: Would that limit the scope of the services that Export Development Canada already provides to businesses?

Ms. Audsley: Thank you for the question.

[English]

From an impact perspective, our current exposure under the Canada Account is a little bit over \$49 billion of the \$115 billion, so with the cap being reduced to \$100 billion, there is still ample room for us to do business, should that be required, being in the national interest.

As for whether it would have an impact on our ability to serve customers, the Canada Account is one part of our business. As I said, it's a mechanism of the Government of Canada and is not EDC's core corporate book. There is no impact to our corporate book of any sort, so we will be able to continue to support Canadian exporters, as we have. In fact, we're looking to expand our risk appetite to be able to serve more Canadian customers. We have a focus in our strategy across all segments — small, medium, large and international — and that will continue.

La question porte sur les éléments du budget qui ont été abordés par ma collègue. Si j'ai bien compris — et je pense que vous pouvez me corriger à ce sujet, madame Clark —, les montants dont il a été question ne concernent pas le budget disponible pour les organisations de la société civile canadienne ou pour les partenaires canadiens. Oui, ils sont propres aux organisations internationales. Bien entendu, le budget d'Affaires mondiales prévoit des fonds pour les organisations canadiennes, mais ce n'est pas ce dont il est question dans le libellé ou les parties du budget qui sont à l'étude.

Le sénateur Woo : Aucune de ces sommes ne concerne la prestation canadienne de services? Il s'agit d'un budget distinct?

Mme Brown : Oui, c'est ce que je crois comprendre, compte tenu de la manière dont les changements sont présentés dans le budget.

[Français]

La sénatrice Gerba : Je vous souhaite la bienvenue au comité. Je me suis intéressée à la section 9 du projet de loi C-69, notamment au paragraphe 171(1), qui modifie le paragraphe 24(1) dans la Loi sur le développement des exportations en diminuant le montant total des dettes et des obligations autorisées pour les transactions du Compte du Canada, qui passerait de 115 milliards de dollars à 100 milliards de dollars. J'aimerais savoir quelles seraient les conséquences anticipées d'une telle réduction, notamment en ce qui a trait au plafond des transactions sur les entreprises canadiennes, en particulier les PME. Voilà ma première question, qui s'adresse à Mme Lorraine Audsley. J'ai une deuxième question, si le temps nous le permet : est-ce que cela limiterait l'ampleur des services qu'Exportation et développement Canada offre déjà aux entreprises?

Mme Audsley : Merci pour la question.

[Traduction]

Du point de vue de notre incidence, notre exposition actuelle au titre du Compte du Canada s'élève à un peu plus de 49 des 115 milliards de dollars autorisés. Donc, après avoir réduit la limite à 100 milliards de dollars, nous disposerons encore d'une large marge de manœuvre pour faire des affaires dans l'intérêt national, si cela s'avère nécessaire.

En ce qui concerne la question de savoir si cela aura une incidence sur notre capacité à servir les clients, je vous signale que le Compte du Canada ne représente qu'une partie de nos activités. Comme je l'ai indiqué, il s'agit d'un mécanisme du gouvernement du Canada qui ne fait pas partie du portefeuille principal d'EDC. Il n'a aucune incidence sur notre portefeuille de prêts, de sorte que nous pourrons continuer de soutenir les exportateurs canadiens, comme nous l'avons fait jusqu'à présent. En fait, nous cherchons à élargir notre tolérance au risque afin de

[*Translation*]

Senator Gerba: If I understand correctly, there would be no impact on businesses or on your operations with exporting businesses. Where do you think the concrete expressions of this reduction will be felt? Or will there be no impact at all?

Ms. Audsley: I don't think there will be a big impact. It was exceptional because of the Canada Emergency Business Account program, and the pandemic is behind us, I hope.

[*English*]

I do not expect that it will have a significant impact. I can ask my colleagues to comment on that as well.

Ms. Clark: I would agree with my colleague. I think it's an important distinction to make. The Canada Account is a separate account that's administered by EDC on behalf of the Government of Canada. This decision has no impact on EDC's core operations, which will continue to effectively deliver services to Canadians.

[*Translation*]

Senator Gerba: Mr. Hall, with regard to the amendment to Division 7 of the bill that deals with the range of instruments, as mentioned earlier, among these multilateral institutions is the African Development Bank. Could you explain how Canada is currently contributing to the African Development Bank, and tell us in detail how the new provisions will be implemented within the bank?

Philippe Hall, Director, Multilateral Institutions, Department of Finance Canada: In terms of Canada's participation in the African Development Bank, I would say that the minister responsible for representing Canada as governor of the African Development Bank is currently the Minister of International Development. At Finance Canada, we work very closely with our colleagues at Global Affairs Canada to help them represent our interests within the bank.

This is achieved through our participation on the bank's board of directors. The Minister of International Development has appointed a director general, who represents us on a daily basis on all matters considered by the board of directors. His name is Edmond Wega. We also take part in the concessional fund

pouvoir servir davantage de clients canadiens. Notre stratégie met l'accent sur tous les segments, c'est-à-dire les petites entreprises, les moyennes entreprises, les grandes entreprises et les entreprises internationales, et elle se poursuivra.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Si je comprends bien, il n'y aurait pas d'impacts sur les entreprises et sur vos opérations auprès des entreprises exportatrices? Où pensez-vous que les manifestations concrètes de cette réduction se feront ressentir? Ou est-ce que cela n'aura pas d'impact du tout?

Mme Audsley : Je ne pense pas qu'il y aura un grand impact, c'était exceptionnel à cause du programme du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, et la pandémie est derrière nous, je l'espère.

[*Traduction*]

Je ne m'attends pas à ce que cette réduction de la limite ait un effet important. Je peux demander à mes collègues de formuler aussi des observations à ce sujet.

Mme Clark : Je suis d'accord avec ma collègue. Je pense qu'il est important de faire la distinction entre ces portefeuilles. Le Compte du Canada est un compte distinct administré par EDC au nom du gouvernement du Canada. Cette décision n'a aucune incidence sur les activités de base d'EDC, qui continuera de fournir des services aux Canadiens avec efficacité.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Monsieur Hall, en ce qui concerne la modification de la section 7 du projet de loi qui vise la gamme d'instruments, comme on en a parlé plus tôt, parmi ces institutions multilatérales figure la Banque africaine de développement. Pourriez-vous nous expliquer comment le Canada apporte actuellement sa contribution à la Banque africaine de développement et nous dire en détail de quelle manière les nouvelles dispositions seront mises en œuvre au sein de la banque?

Philippe Hall, directeur, Institutions multilatérales, ministère des Finances Canada : Pour ce qui est de la participation du Canada à la Banque africaine de développement, je dirais que le ministre responsable de représenter le Canada en tant que gouverneur à la Banque africaine de développement est actuellement le ministre du Développement international. Au ministère des Finances Canada, nous travaillons très étroitement avec nos collègues d'Affaires mondiales Canada pour les aider à représenter nos intérêts au sein de la banque.

Cela se fait par l'entremise de notre participation au conseil d'administration de la banque. Le ministre du Développement international a nommé un directeur général, qui nous représente quotidiennement pour toutes les questions étudiées au conseil d'administration. Ce dernier s'appelle Edmond Wega. Nous

meetings. The Board of Governors meets annually. The annual meeting of the African Development Bank's Board of Governors will be held next week in Nairobi, Kenya. One of our colleagues there will be representing Canada.

I would add that our financial participation in the African Development Bank is determined by two elements, the first being our subscription to the bank's capital and the second, our contributions to the bank's concessional fund. Every three years, Canada and all donor countries participate in a replenishment of this fund.

[English]

Senator MacDonald: I have a question on Division 7, Measures Relating to Modernizing International Financial Institutions.

The 16th General Review of Quotas of the International Monetary Fund, or IMF, was concluded in December 2023 with the IMF governance voting to increase quotas for all countries by 50%. A legislative amendment is now required to increase the amount Canada is permitted to pay the IMF for quota subscriptions in order to respect the implementation deadline of November 2024 agreed to by the governors. How will the increase in Canada's IMF quota subscription, which requires significant financial outlay, benefit the Canadian economy and its international standing?

Mr. Mason: Thank you for the question.

Yes, that is correct. IMF governors typically review quotas every five years, and the most recent review — the 16th review — concluded in December. IMF governors voted to increase quotas by 50% for all members in proportion to existing quota shares. Therefore, Canada's quota will increase, in fact, from \$11 billion Special Drawing Rights to \$16.5 billion Special Drawing Rights, and it will maintain Canada's existing quota share of 2.3%.

The legislative amendment simply represents a first step in a lengthy implementation process that is required. Officials are still in the process of finalizing advice to the Minister of Finance on how best to make the quota payment to the fund. I would note that, in the past, we have done these quota purchases before, and they have not had a material impact on the budgetary balance or net debt.

You also had a question in terms of how it would impact Canada's standing at the IMF. In fact, it's a benefit because it will maintain our quota share, and that means our influence at the fund will be sustained. Because Canada has the largest quota

participons également aux réunions du fonds concessionnel. Le Conseil des gouverneurs se rencontre chaque année. La réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement se tiendra la semaine prochaine à Nairobi, au Kenya. Un de nos collègues y représentera le Canada.

J'ajouterais que notre participation financière à la Banque africaine de développement est déterminée par deux éléments, le premier étant notre souscription aux capitaux de la banque et le second, nos contributions au fonds concessionnel de la banque. Tous les trois ans, le Canada et tous les pays donateurs participent à un renflouement de ce fonds.

[Traduction]

Le sénateur MacDonald : J'ai une question à vous poser concernant la section 7, qui s'intitule « Mesures relatives à la modernisation des institutions financières internationales ».

La 16^e Révision générale des quotes-parts du Fonds monétaire international, ou FMI, s'est achevée en décembre 2023 par un vote des gouverneurs du FMI en faveur d'une augmentation de 50 % des quotes-parts de tous les pays. Il est maintenant nécessaire d'apporter une modification législative pour augmenter le montant que le Canada est autorisé à verser au FMI pour les quotes-parts souscrites, afin de respecter la date limite de mise en œuvre de novembre 2024 approuvée par les gouverneurs. Comment l'augmentation de la quote-part du Canada au FMI, qui nécessite des efforts financiers importants, profitera-t-elle à l'économie canadienne et à la position du Canada sur la scène internationale?

M. Mason : Je vous remercie de votre question.

Oui, c'est exact. Les gouverneurs du FMI révisent généralement les quotes-parts tous les cinq ans, et la dernière révision, c'est-à-dire, la 16^e, s'est achevée en décembre. Les gouverneurs du FMI ont voté en faveur d'une augmentation de 50 % des quotes-parts de tous les membres, au prorata des quotes-parts souscrites. Par conséquent, la quote-part du Canada passera en fait de 11 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux à 16,5 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux, et le Canada conservera sa quote-part actuelle de 2,3 %.

L'amendement législatif représente simplement la première étape d'un long processus de mise en œuvre. Les fonctionnaires sont encore en train de finaliser les conseils qu'ils donneront à la ministre des Finances concernant la meilleure façon de procéder au paiement des quotes-parts au fonds. Je vous ferai remarquer que, par le passé, nous avons déjà procédé à ces achats de quotes-parts et qu'ils n'ont pas eu d'effets importants sur l'équilibre budgétaire ou la dette nette.

Vous avez également posé une question à propos de l'incidence que cette augmentation aura sur la position du Canada au sein du FMI. En fait, elle présente un avantage, car elle maintiendra notre quote-part, ce qui signifie que notre

share in our constituency, we typically represent not just ourselves but a dozen other IMF members within our constituency and typically hold the position of executive director within that constituency as well.

Senator MacDonald: Can this committee be provided with a detailed cost-benefit analysis to justify the increased financial commitment?

Mr. Mason: Mr. Chair, I would have to look into whether that's something we would be able to provide.

The Chair: Okay. Please do that and send us a response in writing through the clerk.

Senator MacDonald: I would like to go back to Division 6, Bretton Woods and Related Agreements Act. Clause 172 would increase the maximum financial assistance that can be provided under subsection 8.3 of the related agreements act to a single foreign state from \$7 billion to \$15 billion and to all foreign states from \$14 billion to \$22 billion. Given the significant increase in financial assistance limits, can the committee be provided with economic analysis that demonstrates how this policy will not bring negative impact to Canada's financial stability and fiscal health?

Mr. Mason: I would be happy to address the senator's question.

As indicated in the opening remarks of my colleague, one of the reasons that the government is pursuing this legislative increase is to honour the commitments it has made in Budget 2024 to provide Ukraine with financial assistance. This will also provide flexibility in the future should it decide to support Ukraine or other countries, as needed, and should the Governor-in-Council be of the opinion that it is in the national interest to do so. That's the reason behind the increase.

In terms of whether an economic analysis would be available, again, that's something that I would have to look into.

Senator MacDonald: Thank you.

The Chair: Thank you very much.

Senator M. Deacon: Thank you for being back here today.

My question will be directed to Finance Canada — Ms. Clark, Mr. Hall or Mr. Mason. It concerns Division 6 and the IMF more broadly. The IMF has seen more competition from countries like

influence au sein du FMI sera maintenue. Étant donné que le Canada détient la plus importante quote-part de notre groupe de pays, nous représentons non seulement nous-mêmes, mais aussi une douzaine d'autres membres du FMI au sein de notre groupe de pays, et nous occupons habituellement le poste de directeur exécutif au sein de ce groupe aussi.

Le sénateur MacDonald : Quelqu'un pourrait-il fournir au comité une analyse coûts-avantages détaillée qui justifie l'augmentation de l'engagement financier?

M. Mason : Monsieur le président, il faudrait que je vérifie pour savoir si ce sont des renseignements que nous pourrions vous fournir.

Le président : D'accord. Veuillez le faire et nous envoyer une réponse écrite par l'intermédiaire de la greffière.

Le sénateur MacDonald : J'aimerais revenir à la section 6, intitulée « Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes ». L'article 172 ferait passer de 7 à 15 milliards de dollars le montant maximal de l'aide financière qui peut être accordée, en vertu du paragraphe 8.3 de la loi sur des accords connexes, à un seul État étranger et de 14 à 22 milliards de dollars à tous les États étrangers. Compte tenu de l'augmentation considérable des limites de l'aide financière, le comité peut-il obtenir une analyse économique qui démontre que cette politique n'aura pas d'effets négatifs sur la santé et la stabilité financière du Canada?

M. Mason : Je serai heureux de répondre à la question du sénateur.

Comme ma collègue l'a indiqué dans sa déclaration préliminaire, l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement cherche à obtenir cette augmentation législative, c'est pour honorer les engagements qu'il a pris dans le budget de 2024 en vue de fournir une aide financière à l'Ukraine. Cela permettra aussi d'accorder au gouvernement une certaine marge de manœuvre à l'avenir, au cas où il déciderait de soutenir l'Ukraine ou d'autres pays, au besoin, et au cas où le gouverneur en conseil serait d'avis qu'il est dans l'intérêt national de le faire. C'est la raison d'être de cette augmentation.

En ce qui concerne la question de savoir si une analyse économique est disponible, il faudrait, là encore, que je fasse des recherches à ce sujet.

Le sénateur MacDonald : Je vous remercie de votre réponse.

Le président : Je vous remercie.

La sénatrice M. Deacon : Je vous remercie de nous visiter de nouveau aujourd'hui.

J'adresse ma question aux représentants du ministère des Finances, c'est-à-dire Mme Clark, M. Hall ou M. Mason. Elle concerne la section 6 et le FMI en général. Ces dernières années,

China and India in recent years. Are negotiations with debtor countries becoming more drawn out now that they have these alternate routes? I'm wondering if these changes in Division 6 are being undertaken to help bolster the IMF in the developing world in the face of competition.

Mr. Mason: With your permission, chair, I can lead off.

Regarding the financing arrangements that IMF members secure with the fund, those are bilateral negotiations between the IMF as an institution and the country in question. Canada and other IMF members have an opportunity to express our views or, if necessary, vote on proposed financing arrangements through our participation at the executive board.

The good news about the legislative increase that you see in Division 7 related to the outcome of the general review of quotas is this: Because IMF borrowing is quota-based, the fact that governors reached an agreement to increase quotas for all members means that it will unlock potentially greater borrowing for those countries that do need it the most. Their borrowing is a function of their quotas, so the more quotas they have, the higher their borrowing limits can be, and that's important for countries that are desperately seeking financing.

Senator M. Deacon: Thank you. I think I heard you. As part of this answer, do you know if other members of the Bretton Woods system are doing what they need to bolster these organizations by increasing maximum financial assistance in their own statutes? I think you started to touch on that, so I'm just trying to make sure.

Mr. Mason: Again, Canada is moving forward with implementing the outcome of the sixteenth GRQ, and the targeted deadline that governors have agreed to is November 2024. Our hope and expectation is that other countries are also moving forward with their domestic implementations as well so that these changes can take effect and reap some of the benefits that I described earlier.

Senator M. Deacon: Thank you for that.

The IMF and the World Bank are trying to shift to greener development. We can see that. At the same time, however, many developing countries rightfully and publicly point out that the climate mess that we have is not really their responsibility or

le FMI a fait face à une concurrence plus importante provenant de pays comme la Chine et l'Inde. Les négociations avec les pays débiteurs sont-elles plus longues maintenant que les pays ont accès à ces solutions de rechange? Je me demande si les changements présentés dans la section 6 sont entrepris pour aider à renforcer le rôle que le FMI joue dans le monde en développement, face à la concurrence.

M. Mason : Avec votre permission, monsieur le président, je peux commencer à répondre à la question.

En ce qui concerne les accords de financement que les membres du FMI concluent avec le fonds, il s'agit de négociations bilatérales entre l'institution du FMI et le pays en question. Le Canada et les autres membres du FMI ont la possibilité d'exprimer leur point de vue ou, le cas échéant, de voter sur les accords de financement proposés en participant au conseil d'administration.

La bonne nouvelle concernant l'augmentation législative, liée au résultat de la révision générale des quotes-parts, que vous voyez dans la section 7 est la suivante : comme les emprunts accordés par le FMI sont fondés sur les quotes-parts, le fait que les gouverneurs soient parvenus à un accord visant à augmenter les quotes-parts de tous les membres signifie que les pays qui en ont le plus besoin pourront emprunter davantage. Leur capacité d'emprunt varie en fonction de leurs quotes-parts. Par conséquent, plus ils ont de quotes-parts, plus leurs limites d'emprunt peuvent être élevées, ce qui revêt une grande importance pour les pays qui ont désespérément besoin de financement.

La sénatrice M. Deacon : Je vous remercie de votre réponse. Je crois que j'ai bien compris vos explications. Dans le cadre de cette réponse, savez-vous si les autres membres du système de Bretton Woods font ce qu'il faut pour soutenir ces organisations en haussant dans leurs propres lois le montant maximal de l'aide financière qu'ils peuvent octroyer? Je pense que vous avez commencé à aborder cette question, alors j'essaie juste de m'en assurer.

M. Mason : Là encore, le Canada progresse dans la mise en œuvre des résultats de la 16^e Révision générale des quotes-parts, et l'échéance ciblée sur laquelle les gouverneurs se sont mis d'accord est novembre 2024. Nous espérons que d'autres pays avanceront également dans la mise en œuvre de leur mesure législative nationale afin que ces changements puissent entrer en vigueur et nous permettre de récolter certains des avantages que j'ai décrits plus tôt.

La sénatrice M. Deacon : Je vous remercie de votre réponse.

Le FMI et la Banque mondiale tentent de passer à un développement plus écologique, et nous pouvons le constater. Toutefois, en même temps, de nombreux pays en développement soulignent publiquement et à juste titre qu'ils ne sont pas

perhaps fault. How does Canada navigate this balance between developing fairness while also trying to encourage developing economies to chart a greener path, not just the Global North?

Mr. Hall: I can start off on the World Bank and then turn it over to Mr. Mason for the IMF.

The Chair: We have a minute and a half left, so govern yourselves accordingly, please.

Mr. Hall: I'll be very short.

You might have heard that the World Bank Group recently nominated and elected a new president. I think it's fair to say that our governor has been very supportive of this new governor's reform efforts, which include providing supports to global challenges that go beyond one country's border, but we are well aware that there is this balancing act to be played between the development objectives of a country and these global challenges.

Given the time, I'll leave it there for now.

Senator M. Deacon: Thank you.

Ms. Brown: I would just add that there is actually some very important funding going through Global Affairs Canada to the World Bank on climate finance work, and I think that's worth noting because of Canada's 5.3 billion commitment for climate financing. We are working very closely with many of the institutions in the World Bank group on aspects of the implementation. Thank you.

Senator M. Deacon: I'd love to hear the numbers on that. Thank you.

The Chair: Thank you very much.

Senator Harder: Thank you to our witnesses.

My first question is for Ms. Audsley. It's a follow-up to Senator Woo's question about the Canada Account. I'm interested about the policy choice that was made. Why not go back to 75? Why did you choose 100? Was that a political decision or an interaction? Just give us some commentary on why 100.

Ms. Audsley: I'll pass that over to my colleagues at Finance because the decision originated over there.

vraiment responsables du pétrin climatique dans lequel nous nous trouvons. Comment le Canada peut-il trouver un équilibre entre l'équité et la volonté d'encourager les économies en développement, et pas seulement les pays du Nord, à suivre une voie plus verte?

M. Hall : Je peux commencer à parler de la Banque mondiale, puis céder la parole à M. Mason pour qu'il réponde aux questions relatives au FMI.

Le président : Il nous reste une minute et demie, alors agissez en conséquence, s'il vous plaît.

Mr. Hall : Je serai très bref.

Vous avez peut-être entendu dire que le Groupe de la Banque mondiale a récemment désigné et élu un nouveau président. Je pense qu'il est juste de dire que notre gouverneur est très favorable aux efforts de réforme que déploie ce nouveau gouverneur, des efforts qui englobent des mesures de soutien pour relever les défis mondiaux qui dépassent les frontières d'un pays. Cependant, nous sommes bien conscients qu'il est nécessaire de trouver un juste équilibre entre les objectifs de développement d'un pays et ces défis mondiaux.

Compte tenu du peu de temps dont nous disposons, je vais en rester là pour le moment.

La sénatrice M. Deacon : Merci.

Mme Brown : J'ajouterais juste qu'Affaires mondiales Canada accorde un financement très important à la Banque mondiale pour les travaux afférents au financement de la lutte contre les changements climatiques, et je pense qu'il convient de le souligner compte tenu de l'engagement de 5,3 milliards de dollars du Canada à cette fin. Nous travaillons très étroitement avec de nombreuses institutions du Groupe de la Banque mondiale sur des aspects de la mise en œuvre. Merci.

La sénatrice M. Deacon : J'aimerais beaucoup entendre les chiffres là-dessus. Merci.

Le président : Merci beaucoup.

Le sénateur Harder : Merci à nos témoins.

Ma première question est pour Mme Audsley. Elle donne suite à la question du sénateur Woo sur le Compte du Canada. Je m'intéresse au choix politique qui a été fait. Pourquoi ne pas revenir à 75? Pourquoi avoir choisi 100? Est-ce à cause d'une décision ou d'une interaction politique? Faites-nous quelques commentaires sur ce qui explique ce choix.

Mme Audsley : Je vais demander à mes collègues du ministère des Finances de répondre, car la décision provient de là.

Ms. Clark: Ultimately, this is a progressive approach. At this time, it was determined that that was a reasonable step down, reflecting the stage as we're moving away from the pandemic support. This is a first step. There could be future steps, but that's to be determined in future decisions.

Senator Harder: You understand what I'm saying, though. You're only at 43, and historically you're at 75. Why not 75? It's just a little less candy on the table.

Ms. Clark: I appreciate what you're saying. Ultimately, you are correct. It is the determination of the minister to decide what the limit will be established at. However, again, this reflects a staged approach. It reflects a number of other decisions that are ongoing and the direction in terms of increasing EDC's risk appetite and other considerations that are being developed, and so this was determined to be an appropriate first step.

Senator Harder: My second question is unrelated but has to do with the whole area of international debt relief. Quite apart from the instruments of the World Bank, historically Canada has been very much engaged with principally other G7 countries with respect to debt relief. That was pretty effective 20 years ago. Where are we on the next round of pressure for debt relief, not access to debt but debt relief?

Ms. Clark: I can take a first crack at that, Mr. Chair.

I will take it from a slightly different hat as this isn't specifically related to any of the measures that are under consideration. My team is responsible for Canada's engagement at the Paris Club, and so in that context we are closely monitoring overall sovereign debt levels and are actively engaged through the G20 common framework for debt sustainability and actively working with countries to treat sovereign lending as quickly and timely as possible.

As noted by your colleague, there are complications to achieving that outcome, namely, that we aren't as homogenous as we used to be in treating debt, so these are recognized challenges and challenges that we're working very closely with not just G7 but other like-minded countries to try to advance progress on that front.

Senator Harder: Are you confident that progress can be made over the next cycle?

Ms. Clark: I think that's a very difficult question for a person to respond to. I can remain hopeful that that would be the case.

Mme Clark : Au bout du compte, c'est une approche progressive. À ce stade-ci, il a été établi que c'était un pas en arrière raisonnable, qui tient compte de la situation à mesure que nous délaissions le soutien lié à la pandémie. C'est une première étape. Il pourrait y en avoir d'autres, mais cela fera l'objet d'autres décisions à l'avenir.

Le sénateur Harder : Vous comprenez toutefois ce que je dis. Vous n'êtes qu'à 43, alors que vous étiez à 75 depuis longtemps. Pourquoi pas 75? C'est juste un peu moins de bonbons sur la table.

Mme Clark : Je comprends ce que vous dites. Tout compte fait, vous avez raison. Il revient au ministre de décider de la limite à établir. Cependant, encore une fois, cela repose sur une approche par étapes, sur un certain nombre d'autres décisions et sur l'orientation prise par rapport à la tolérance au risque d'Exportation et développement Canada ainsi que sur d'autres choses que l'on prend en considération, et on a donc déterminé que c'était une première étape adéquate.

Le sénateur Harder : Ma deuxième question aborde un autre thème, soit l'allégement de la dette des pays pauvres. Indépendamment des instruments de la Banque mondiale, le Canada déploie depuis longtemps beaucoup d'efforts avec d'autres pays du G7 pour alléger la dette des pays pauvres. Cela s'est révélé être très efficace il y a 20 ans. Où en sommes-nous dans la prochaine série de pressions exercées pour alléger la dette? Je parle de l'allégement de la dette, pas de l'accès au financement.

Mme Clark : Je peux répondre en premier, monsieur le président.

J vais aborder la question un peu différemment puisque ce n'est pas lié à une des mesures à l'étude. Mon équipe est responsable de la participation du Canada au Club de Paris, et dans ce contexte, nous surveillons donc de près les niveaux globaux de la dette souveraine. Nous participons activement au cadre commun pour la soutenabilité de la dette et nous travaillons activement avec d'autres pays pour traiter les prêts souverains le plus rapidement possible.

Comme notre collègue l'a souligné, des complications surviennent lorsqu'on cherche à atteindre ce résultat, à savoir que nous ne sommes pas aussi homogènes que nous l'étions pour traiter les dettes. Il s'agit donc de difficultés connues auxquelles nous nous attaquons en collaborant très étroitement non seulement avec les pays du G7, mais aussi avec d'autres pays aux vues similaires pour essayer de progresser dans ce dossier.

Le sénateur Harder : Avez-vous bon espoir que nous pourrons réaliser des progrès au cours du prochain cycle?

Mme Clark : Je pense qu'il est très difficile de répondre à cette question. Je peux continuer à espérer que ce sera le cas.

Senator Harder: Finance is hopeful. Take note. Thank you.

Senator Downe: My question is for Madam Clark about the European Bank for Reconstruction and Development. As we all know, this bank was formed right after the Cold War in 1991. I think many Canadians would be surprised that, 33 years later, it's still there, given the development in Europe, and that Canada is the eighth-largest contributor out of 69 countries. What is our total financial liability or exposure at this bank?

Ms. Clark: Thank you for the question. I will turn it over to Mr. Hall.

Mr. Hall: I would be happy to provide you those numbers. I just don't have them offhand, so I will commit to provide those to you.

Senator Downe: Based on the theory you don't have a question until you know the answer, it's well over a billion dollars. My second question is, given our share of the contribution is 3.4% to the bank, what is the corresponding percentage share Canadian businesses are getting in contracts and business from the European bank?

Mr. Hall: Thank you for the question.

To answer the question, I would refer to the report that we release on an annual basis as per the EBRD Agreement Act which obliges us to report on an annual basis to Parliament on our activities at the EBRD. I would be happy to send the member this report.

Senator Downe: There is not enough detail. That's why I'm asking the question.

Mr. Hall: I was going to say that details the various contracts that are awarded to Canadian firms, but I'm happy to answer any more specific questions with regards to those contracts.

Senator Downe: Could you send us what percentage? Given that we have 3.4%, are we getting corresponding return on investment, if you will, after 33 years? What percentage of contracts are Canadian businesses getting that are awarded by the bank? That's what I'm interested in.

Mr. Hall: I would have to get back to you with details.

Senator Downe: Thank you.

Le sénateur Harder : La finance est pleine d'espérance. Prenons-en bonne note. Merci.

Le sénateur Downe : Ma question est pour Mme Clark et porte sur la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Comme nous le savons tous, cette banque a été créée après la guerre froide en 1991. Je pense que beaucoup de Canadiens seraient surpris d'apprendre qu'elle existe encore, compte tenu de la situation en Europe, et que le Canada est le huitième bailleur de fonds parmi 69 pays. Quelle est notre responsabilité financière totale ou notre participation à cette banque.

Mme Clark : Merci pour la question. Je vais demander à Mr. Hall d'y répondre.

M. Hall : Je serais heureux de vous transmettre ces chiffres. Je ne peux pas vous les donner de mémoire, et je m'engage donc à vous les faire parvenir.

Le sénateur Downe : Théoriquement, on n'a pas de question tant qu'on ne connaît pas la réponse. Nous parlons de plus de 1 milliard de dollars. Comme deuxième question, puisque notre participation à la banque se chiffre à 3,4 %, j'aimerais savoir quel est le pourcentage correspondant que les entreprises canadiennes obtiennent en contrats et en affaires auprès de la banque européenne.

M. Hall : Merci de poser la question.

Pour y répondre, je vais me reporter au rapport annuel que nous publions conformément à la Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, qui nous oblige à présenter chaque année au Parlement un rapport sur nos activités à cette banque. Je serais heureux de faire parvenir ce rapport au sénateur.

Le sénateur Downe : Il n'est pas assez détaillé. C'est la raison pour laquelle je pose la question.

M. Hall : J'allais dire qu'il donne des détails sur les divers contrats accordés à des entreprises canadiennes, mais je serais heureux de répondre à des questions plus précises sur ces contrats.

Le sénateur Downe : Pouvez-vous nous transmettre le pourcentage? Puisque nous avons une contribution de 3,4 %, obtenons-nous un rendement correspondant, si je puis dire, après 33 ans? Quel pourcentage des contrats accordés par la banque les entreprises canadiennes obtiennent-elles? C'est ce que je veux savoir.

M. Hall : Je vais devoir vous revenir avec les détails.

Le sénateur Downe : Merci.

Could you explain what expansion financially Bill C-69 is proposing for the European Bank of Reconstruction and Development?

Mr. Hall: What we're trying to do with this legislative change is provide the government with statutory authorities that we currently have at the World Bank Group with the Bretton Woods and Related Agreements Act to give us the tool to invest in new types of innovative financial instruments, such as hybrid capital or guarantees, things we can already do under the Bretton Woods and Related Agreements Act and which we would like to be able to do at the EBRD through these legislative changes.

Senator Downe: Thank you.

The Chair: Thank you, Senator Downe. Great debut, if I may say.

We will go to round two in a moment, but I will use my prerogative as chair to ask three questions, hopefully within the five-minute period.

My first question is prompted by something Senator Downe just mentioned, and that's with respect to the EBRD. A long time ago, when I was working on some of these questions, we were a regular contributor to the Chernobyl Shelter Fund, which started as a G7 initiative and then was handled and I think is still being handled by the EBRD. I'm making the assumption that we are still contributing to that fund.

Mr. Hall: As you may recall, those contributions were made by officials from Global Affairs Canada, so they would be best placed to provide the specific answer. My understanding, though, is that that is correct, that Global Affairs Canada is still contributing to that specific fund. As you may be aware, in Budget 2024 as well, Canada announced its intention to buy its share of allocated shares through an EBRD general capital increase, which is motivated on the desire to have the EBRD significantly increase its support to Ukraine.

The Chair: Thank you for that.

Colleagues, that is to provide the continued protection over that radioactive core that is still there.

Ms. Clark, you were mentioning sovereign debt in response to Senator Harder's question. Something that the Department of Finance had started and had been pushing a few years ago, of course, were sovereign loans to developing countries. Do you

Pouvez-vous expliquer quelle augmentation du financement le projet de loi C-69 propose pour la Banque européenne pour la reconstruction et le développement?

M. Hall : Ce que nous essayons de faire à l'aide de ce changement législatif, c'est accorder au gouvernement des pouvoirs législatifs que nous avons actuellement au Groupe de la Banque mondiale compte tenu de la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes. Le but est d'avoir les outils nécessaires pour investir dans de nouveaux types d'instruments financiers novateurs, comme le capital hybride ou les garanties, dans des choses que nous pouvons déjà faire en vertu de la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes et que nous aimerais pouvoir faire à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement grâce à ces changements législatifs.

Le sénateur Downe : Merci.

Le président : Merci, sénateur Downe. C'est un excellent début, si je puis dire.

Nous allons commencer le deuxième tour dans un instant, mais je vais user de mes prérogatives en tant que président pour poser trois questions en l'espace, je l'espère, de cinq minutes.

Quelque chose que le sénateur Downe vient tout juste de dire est à l'origine de ma première question, qui porte sur la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Il y a longtemps, alors que je me penchais sur certaines de ces questions, nous contribuions régulièrement au Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl, qui provient d'une initiative du G7, et la banque européenne s'en est ensuite occupée. Je crois que c'est toujours le cas. Je suppose que nous contribuons encore à ce fonds.

M. Hall : Comme vous vous souvenez peut-être, ces contributions étaient faites par des responsables d'Affaires mondiales Canada, et ils seraient donc mieux placés pour donner une réponse précise. Cela dit, à ma connaissance, c'est exact : Affaires mondiales Canada contribue encore à ce fonds. Comme vous le savez peut-être, dans le budget de 2024 également, le Canada a annoncé son intention d'acheter sa part d'actions attribuées dans le cadre de l'augmentation générale du capital de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, ce qui est motivé par le souhait d'accroître considérablement l'aide que la banque offre à l'Ukraine.

Le président : Merci pour l'explication.

Chers collègues, je mentionne que c'est pour offrir une protection continue contre le cœur radioactif qui est toujours là.

Madame Clark, vous avez mentionné la dette souveraine en répondant à la question du sénateur Harder. Bien entendu, les prêts souverains offerts aux pays en développement sont quelque chose que le ministère des Finances a créé et mis de l'avant il y a

have a sense of how this program has fared post-pandemic? In other words, whether the pandemic has made an impact in terms of extending the sovereign loans to countries that may have been at the edge of the breakthrough and not receiving ODA — official development assistance — anymore but then may have slipped back?

Ms. Clark: Thank you for your question. I will turn it over to my colleague who works on that program.

Ms. Brown: Thank you, Mr. Chairman.

We work very closely with Ms. Clark and her team in terms of what she was referring to earlier about monitoring the debt sustainability of countries that we work with.

The Sovereign Loans Program was a pilot that has now ended, but in the context of that, we did do analysis of the impact of the change in interest rates from post-pandemic, what impact they were having on the eligibility of countries to receive loans under the program, and we did see an impact. There were fewer countries that were able to qualify, and we were very careful about the impact that would have long-term in terms of increasing the debt sustainability of those countries. So there was a correlation.

The Chair: Thank you for that.

I still have time for my third question, and it's to Mr. Bhamjee. We've left you in peace until now. Your role is vice-president of strategy and engagement. The organization is relatively new. As with any organization, it has taken some time to develop. A number of other major donor countries have similar development finance institutions. Are you doing any comparisons? Are you looking at best practices that others may have undertaken? I'm thinking, in particular, of big donors, the Nordics, for example, and some of the European countries. Would you have a comment on that?

Mr. Bhamjee: Thank you for the question, Mr. Chair.

Actually, it's an interesting time. Currently, our CEO and our chief investment officer are at the European Development Financial Institutions annual meetings which are taking place in Oslo. This is an example of an opportunity where the heads of the DFIs have an opportunity to connect with one another and do exactly as you're describing, which is sharing best practices. A similar such meeting was held earlier in the year in The Hague, more of a "Chatham House Rule" approach. Certainly anytime we're engaging internationally, whether it's at COP, whether it's at the annual meetings or the spring meetings at the World Bank, we would look for opportunities to do just that.

quelques années. Savez-vous quels résultats ce programme donne depuis la fin de la pandémie? Autrement dit, depuis la pandémie, accorde-t-on des prêts souverains à des pays qui étaient peut-être sur le point de réaliser des progrès et qui ne reçoivent plus d'aide publique au développement, mais qui ont peut-être régressé?

Mme Clark : Merci pour la question. Je vais céder la parole à ma collègue qui s'occupe de ce programme.

Mme Brown : Merci, monsieur le président.

Nous travaillons très étroitement avec Mme Clark et son équipe dans le dossier dont elle a parlé plus tôt pour surveiller la viabilité de la dette des pays avec lesquels nous travaillons.

Le Programme de prêts souverains était un projet pilote qui a maintenant pris fin, mais dans ce contexte, nous avons fait une analyse de l'incidence du changement des taux d'intérêt après la pandémie et de l'effet sur l'admissibilité des pays aux prêts du programme, et nous avons vu qu'il y a des répercussions. Moins de pays étaient en mesure de se qualifier, et nous avons fait très attention à l'effet que cela aurait à long terme pour renforcer la viabilité de la dette de ces pays. Il y avait donc une corrélation.

Le président : Merci de votre réponse.

J'ai encore du temps pour ma troisième question, et elle est pour M. Bhamjee. Nous vous avons laissé tranquille jusqu'à maintenant. Vous occupez les fonctions de vice-président de la stratégie et de l'engagement. Votre organisation est relativement nouvelle. Comme toute organisation, il a fallu un certain temps pour la mettre sur pied. Un certain nombre d'autres pays donateurs ont des institutions de financement du développement. Faites-vous des comparaisons? Examinez-vous des pratiques exemplaires d'autres organisations? Je pense plus particulièrement aux grands donateurs, aux pays nordiques, par exemple, et à certains pays européens. Avez-vous des observations à faire à ce sujet?

M. Bhamjee : Merci pour la question, monsieur le président.

En fait, c'est une période intéressante. À l'heure actuelle, notre cheffe de la direction et notre directeur des investissements participent aux réunions annuelles des institutions européennes de financement du développement qui ont lieu à Oslo. C'est un exemple d'occasion pour les chefs des institutions de financement du développement de nouer des liens et de faire exactement ce que vous avez décrit, c'est-à-dire mettre en commun des pratiques exemplaires. Une réunion similaire a eu lieu plus tôt cette année à La Haye, en recourant à une approche qui reposait davantage sur la règle de Chatham House. Chose certaine, chaque fois que nous participons à des activités sur la scène internationale, que ce soit à la COP ou aux réunions annuelles ou du printemps de la Banque mondiale, nous cherchons des occasions de faire exactement cela.

More broadly, if we take a step back, FinDev Canada, as I said, was just established in 2018, so we're just part way through our sixth year. One of the things that we've also looked to do, because of when we started and the pandemic hitting shortly thereafter, partnerships were critical to the organization as it looked to develop, whether with other DFIs, British International Investment in the U.K., FMO in the Netherlands, Proparco in France, et cetera, or some of the multi-laterals in Latin America and the Caribbean, as an example, IDB Invest, so the commercial arm of the Inter-American Development Bank. Those partnership opportunities allowed us to get our feet on the ground and start to affect development impact, but also to learn and share best practices.

One of the things that we actually think is an interesting opportunity for FinDev Canada is, because of our newness and relative size, we have the opportunity of nimbleness and agility. We're not yet of a size where things such as bureaucracy or whatever else can sometimes rear their head. We have the opportunity to take a more innovative approach.

What we do find sometimes is that our partners learn from us as much as we learn from them, but we take every opportunity to engage, as you're describing.

The Chair: Thank you very much. Your last comment about nimbleness and the like was quite refreshing.

Senator Woo: Let me pick up on the FinDev question and ask if you and Ms. Audsley might help us understand the division of labour between FinDev and the Canada Account. Both, it seems to me, support Canadian direct investment abroad. I understand the Canada Account is defined by Canadian interests, but some of those interests may have to do with developmental impacts. I know many of these projects are in developing countries. Is there a rapport between the two organizations? Do you have a formal division of labour? Is there a process where you graduate from one to the other? How are you different in terms of financing terms and conditionality and all of the other term requirements that come with support?

Mr. Bhamjee: Implied in your question is that FinDev Canada is a subsidiary of Export Development Canada.

Senator Woo: No.

De façon plus générale, si nous prenons du recul, FinDev Canada vient tout juste, comme je l'ai dit, d'être mis sur pied en 2018, et nous ne sommes donc qu'au milieu de notre sixième année. L'une des choses que nous avons également cherché à faire, compte tenu du moment où nous avons commencé nos activités et de la pandémie qui a frappé peu de temps après, c'est établir des partenariats essentiels pour l'organisation alors qu'elle cherchait à prendre de l'expansion, que ce soit avec d'autres institutions de financement du développement, British International Investment au Royaume-Uni, la FMO aux Pays-Bas, Proparco en France, etc., ou auprès d'autres organisations multilatérales en Amérique latine et dans les Caraïbes, par exemple BID Invest, qui est l'organe commercial de la Banque interaméricaine de développement. Ces possibilités de partenariat nous ont permis de nous mettre à la tâche et de commencer à avoir des répercussions sur le développement, mais aussi d'apprendre et de mettre en commun des pratiques exemplaires.

L'une des choses que nous trouvons intéressantes pour FinDev Canada, compte tenu du caractère nouveau de notre organisation et de sa taille relative, c'est notre adaptabilité et notre marge de manœuvre. Nous ne sommes pas assez grands encore pour que des choses comme la bureaucratie et tout le reste puissent nous mettre des bâtons dans les roues. Nous avons l'occasion d'adopter une approche plus novatrice.

Ce que nous constatons parfois, c'est que nos partenaires apprennent de nous autant que nous apprenons d'eux, mais nous saissons toutes les occasions d'échanger, comme vous l'avez décrit.

Le président : Merci beaucoup. Votre dernier commentaire sur votre adaptabilité et sur ce genre de choses était très rafraîchissant.

Le sénateur Woo : Je vais revenir à la question pour FinDev et vous demander ainsi qu'à Mme Audsley de peut-être nous aider à comprendre la répartition des tâches entre FinDev et le Compte du Canada. Il me semble que les deux appuient les investissements canadiens directs à l'étranger. Je sais que le Compte du Canada est défini par des intérêts canadiens, mais certains de ces intérêts peuvent avoir un lien avec les répercussions sur le développement. Je sais que beaucoup de ces projets sont dans des pays en développement. Y a-t-il une relation entre les deux organisations? Avez-vous une répartition officielle des tâches? Y a-t-il un processus dans lequel vous passez d'une organisation à l'autre? En quoi vos modalités de financement, vos conditions et toutes les autres exigences associées à l'aide offerte diffèrent-elles?

M. Bhamjee : Ce qui est sous-entendu dans votre question, c'est que FinDev Canada est une filiale d'Exportation et développement Canada.

Le sénateur Woo : Non.

Mr. Bhamjee: It is, though. That is part of it. We are a subsidiary of Export Development Canada, created in 2018. I think it's important to articulate a couple of points, because that actually gets to things such as division of labour, et cetera.

One is that we don't have a Canadian nexus as part our mandate. Within our mandate, it is not a requirement that FinDev Canada is supporting Canadian investment abroad or investment by Canadian institutional investors, for example. We don't support. We don't do tied aid. We're not looking to catalyze opportunities for Canadian companies, for example. Lorraine will be able to speak for some of what EDC does, however, on that side. What we do look to do is further Canada's international development interests, and we do that through development finance.

I had an opportunity to speak earlier today at Global Affairs with some representatives from ASEAN, and we start with three premises. First, there are development gaps in the world, and they're growing, whether they're related to SDGs or on the climate side with Paris. Second, the public sector can't close those gaps on its own. Third, given the breadth of those gaps and the public sector's limitations, the private sector, its capital and its innovation, are critical. If you accept those three premises, this is actually why you have a development finance institution, and that's why Canada created FinDev Canada.

We don't have that mandate or that nexus to catalyze things. What we're looking to do is strengthen these markets. Implied in the understanding of development finance is the world is a better, stable, more effective community if we're actually raising standards in areas, so for FinDev Canada, related to climate and nature action, related to gender equality and market development.

Ms. Audsley: Export Development Canada's mandate is distinct from our subsidiary's in that ours is to support export trade from Canada and Canadian investment overseas and to support Canadian exporters in their international journeys. It's tied back to the question we always have to ask: Is mandate met? So that benefit of that Canadian story must be there.

We achieve it through many ways. The most obvious is supporting export trade. As I mentioned, we support Canadian companies investing overseas. We can also support large foreign buyers to draw Canadian companies into their supply chains, which is a very valuable opportunity for particularly small- and

M. Bhamjee : C'est pourtant le cas. Cela en fait partie. Nous sommes une filiale d'Exportation et développement Canada, créée en 2018. Je pense qu'il y a deux points importants à expliquer, car cela renvoie à des choses comme la répartition des tâches, etc.

Tout d'abord, notre mandat ne prévoit pas de lien avec les acteurs canadiens. FinDev n'est pas tenu d'appuyer les investissements canadiens à l'étranger ou les investisseurs institutionnels canadiens, par exemple. Nous n'offrons pas de soutien. Nous n'avons pas d'aide liée. Nous ne cherchons pas à saisir des occasions pour les entreprises canadiennes, par exemple. Mme Audsley pourra toutefois parler un peu de ce qu'Exportation et développement Canada fait à cet égard. Ce que nous cherchons toutefois à accomplir, c'est défendre les intérêts du Canada en matière de développement international, et nous le faisons en finançant le développement.

J'ai eu l'occasion de parler plus tôt aujourd'hui à Affaires mondiales Canada avec des représentants de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et nous commençons par trois prémisses. Premièrement, il y a des lacunes en matière de développement dans le monde, et elles empirent, qu'il soit question des objectifs de développement durable ou de la lutte contre les changements climatiques dans la foulée de l'Accord de Paris. Deuxièmement, le secteur public ne peut pas combler ces lacunes à lui seul. Troisièmement, compte tenu de l'ampleur de ces lacunes et des limites dans ce que le secteur public peut faire, le capital et la capacité d'innovation du secteur privé sont essentiels. Lorsqu'on accepte ces trois prémisses, on comprend pourquoi on a une institution de financement du développement, et c'est la raison pour laquelle le Canada a créé FinDev Canada.

Nous n'avons pas ce mandat ou ce lien avec les acteurs canadiens pour catalyser les choses. Ce que nous cherchons à faire, c'est renforcer ces marchés. Ce qui est sous-entendu dans le concept du financement du développement, c'est que le monde est une meilleure communauté, une communauté stable et plus efficace lorsque nous améliorons les normes dans certains domaines. Donc, pour FinDev Canada, c'est lié à la lutte contre les changements climatiques et à la préservation des milieux naturels, à l'égalité des genres et au développement des marchés.

Mme Audsley : Le mandat d'Exportation et développement Canada est distinct de celui de sa filiale, car le nôtre consiste à appuyer les exportations du Canada et les investissements canadiens à l'étranger ainsi que les exportateurs canadiens sur la scène internationale. Cela renvoie à la question que nous devons toujours poser: remplissons-nous notre mandat? Il faut donc que ce soit avantageux pour le Canada.

Nous procémons de nombreuses façons. La plus évidente consiste à soutenir les exportations. Comme je l'ai mentionné, nous appuyons les entreprises canadiennes qui investissent à l'étranger. Nous pouvons aussi appuyer de grands acheteurs étrangers pour attirer des entreprises canadiennes dans leurs

medium-sized exporters where we can help them connect with large buyers overseas. We have a relatively fair amount of flexibility within our mandate, but it all has to do with coming back to that Canadian piece, that Canadian export and trade.

We offer our services on commercial terms. As I mentioned previously, we cover small, medium and large Canadian exporters. We have an international segment, as I mentioned, to help draw Canadian companies into their supply chains. Making connections is what we call that, and we cover all sectors of the Canadian economy as well. It's quite a broad-ranging mandate, whereas our subsidiary, FinDev Canada, focuses on that development aspect, and it's not tied to the Canadian export trade piece.

Senator Woo: Can a Canadian company go to FinDev to propose a project that meets the developmental criteria and which requires developmental finance to meet the gap between feasibility and the market?

Mr. Bhamjee: Thank you for the question.

Certainly, if there is a Canadian investor who sees a project they want to invest in internationally. As I think Senator Boehm had mentioned earlier, it has to be an ODA-eligible, official development assistance-eligible, country. If there is an opportunity there, FinDev Canada would look at and assess that. It doesn't matter from whom the opportunity might originate, Canadian or otherwise, but it would need to be able to meet our standards as they relate to credit quality, non-credit risk, et cetera.

The last thing I will say about the division of labour is that one of the things that FinDev Canada certainly benefits from is that, as a subsidiary of the EDC, there are elements of our operations for which we actually rely upon EDC's support. We have a service level agreement in place so that, from a back office perspective, we didn't have to replicate certain functions within the two organizations. There is an efficiency opportunity there that we benefit from.

[*Translation*]

Senator Gerba: I wanted to give Mr. Hall, who was interrupted earlier, an opportunity to give us more details on the new possibilities that this amendment to the bill would offer in terms of financing the African Development Bank, or ADB, on the one hand. On the other hand, you also talked about concessional funds. Do these funds help finance Canadian companies doing business in Africa? Is there a way of knowing what criteria are being used for these funds?

chaînes d'approvisionnement, ce qui offre un précieux débouché aux petits et moyens exportateurs lorsque nous pouvons les aider à nouer des liens avec de grands acheteurs à l'étranger. Notre mandat nous accorde une marge de manœuvre relativement grande, mais tout cela revient à l'élément canadien, aux exportations et au commerce canadiens.

Nous offrons nos services aux conditions du marché. Comme je l'ai déjà dit, nous nous occupons des petits, des moyens et des grands exportateurs canadiens. Nous avons un volet international, comme je l'ai mentionné, pour aider à attirer des entreprises canadiennes dans les chaînes d'approvisionnement. Nous établissons des liens, et nous couvrons également tous les secteurs de l'économie canadienne. C'est un mandat plutôt vaste, et notre filiale, FinDev Canada, met l'accent sur le développement, et ce n'est pas lié aux exportations.

Le sénateur Woo : Une entreprise canadienne peut-elle s'adresser à FinDev pour proposer un projet qui remplit les critères de développement et qui nécessite un financement du développement pour combler l'écart entre la faisabilité et le marché?

M. Bhamjee : Merci pour la question.

Les investisseurs canadiens peuvent certainement s'adresser à nous s'ils envisagent un projet dans lequel ils veulent investir à l'échelle internationale. Je pense que c'est le sénateur Boehm qui a dit plus tôt que cela doit être dans un pays officiellement admissible à l'aide publique au développement. S'il y a une occasion à saisir, FinDev Canada va l'évaluer. Que l'idée provienne du Canada ou d'ailleurs n'a pas d'importance, mais elle doit respecter nos normes en matière de qualité du crédit, de risques non liés au crédit, etc.

La dernière chose que je vais dire à propos de la répartition des tâches, c'est que FinDev Canada, en tant que filiale, peut certainement compter sur le soutien d'Exportation et développement Canada pour ce qui est de certains aspects de nos activités. Nous avons une entente sur les niveaux de service pour ne pas avoir, sur le plan administratif, à répéter certaines fonctions au sein des deux organisations. Nous pouvons ainsi être plus efficaces.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Je voulais donner à M. Hall, qui a été interrompu tout à l'heure, la possibilité de nous donner plus de détails sur les nouvelles possibilités qu'offrirait cette modification du projet de loi en ce qui a trait au financement de la Banque africaine de développement, ou BAD, d'une part. D'autre part, vous avez parlé des fonds concessionnels. Ces fonds aident-ils à financer les entreprises canadiennes qui font affaire en Afrique? Y a-t-il une façon de savoir quels sont les critères qui sont utilisés pour ces fonds?

Mr. Hall: Thank you for the question. Regarding the African Development Bank — I'll start with the second question first. Concessional funds help finance different types of projects; these go through a procurement system. Of course, Canadian companies can participate in these calls for tenders. There's even a group within Global Affairs Canada that promotes and encourages the participation of Canadian companies in such projects. Again, the African Development Bank's annual report could give you more details on a particular contract.

As for the changes suggested in the bill, again, this is intended to provide the government with an additional tool to possibly use new tools in the future to support the African Development Bank. Current legislation allows Canada to purchase quota subscriptions in the institution but does not provide the authority to purchase hybrid capital. These changes, if accepted, could give the government the opportunity to undertake such transactions.

Senator Gerba: Thank you.

Ms. Brown: I wanted to add a bit of information; through Global Affairs Canada, we also have many projects with the ADB, including with the private sector throughout Africa, and the ADB is an implementing partner for these projects.

Senator Gerba: Thank you for that comment. Is there a platform where companies can access these projects to participate in the call for tenders?

Ms. Brown: My colleague has already answered this part of the question. Since this has to do with development, we don't do it for Canadian companies. So they can use the ADB systems, but another part of the department that works with Canadian companies helps to promote Canadian companies for international tenders, including for the ADB.

Senator Gerba: Thank you.

[English]

Senator Downe: Since these amendments were made public, has there been any feedback, positive or negative, that you've heard from anyone impacted by them?

Ms. Clark: On the section 9 elements, we have heard no feedback, and I don't believe there has been feedback on the 6 or 7.

Senator Downe: Great, thank you.

M. Hall : Merci pour la question. Pour ce qui est de la Banque africaine de développement — je vais commencer par la deuxième question en premier. Les fonds concessionnels aident à financer différents types de projets; ces derniers passent par un système d'approvisionnement. Bien sûr, les compagnies canadiennes peuvent participer à ces appels d'offres. Il y a même, à l'intérieur d'Affaires mondiales Canada, un groupe qui s'occupe de mousser et de favoriser la participation des entreprises canadiennes à de tels projets. Encore une fois, le rapport annuel de la Banque africaine de développement pourrait vous fournir plus de détails sur tel ou tel contrat.

Pour ce qui est des changements suggérés dans le projet de loi, encore une fois, cela vise à fournir au gouvernement un outil supplémentaire pour possiblement utiliser à l'avenir de nouveaux outils pour soutenir la Banque africaine de développement. La loi actuelle permet au Canada d'acheter des quotes-parts de l'institution, mais ne donne pas l'autorité requise pour acheter du capital hybride. Ces changements, s'ils étaient acceptés, pourraient donner au gouvernement la possibilité d'entreprendre de telles transactions.

La sénatrice Gerba : Merci.

Mme Brown : Je voulais ajouter un élément d'information; par l'intermédiaire d'Affaires mondiales Canada, nous avons aussi beaucoup de projets avec la BAD, y compris avec le secteur privé partout en Afrique, et la BAD est une partenaire de mise en œuvre de ces projets.

La sénatrice Gerba : Merci pour ce commentaire. Y a-t-il une plateforme où les entreprises ont accès à ces projets pour participer aux appels d'offres?

Mme Brown : Mon collègue a déjà répondu à cette partie de la question. Puisque cela a trait au développement, nous ne le faisons pas pour les entreprises canadiennes. Elles peuvent donc faire appel aux systèmes de la BAD, mais une autre partie du ministère qui travaille avec les entreprises canadiennes aide à faire la promotion des entreprises canadiennes pour des appels d'offres à l'échelle internationale, y compris pour la BAD.

La sénatrice Gerba : Merci.

[Traduction]

Le sénateur Downe : Depuis que ces amendements ont été rendus publics, avez-vous entendu des commentaires, positifs ou négatifs, de la part de personnes touchées?

Mme Clark : À propos des éléments de l'article 9, nous n'avons rien entendu, et je crois que c'est la même chose pour les articles 6 ou 7.

Le sénateur Downe : Parfait, merci.

The Chair: I don't see any other senators who would wish to ask questions, so on behalf of the committee, I would like to thank our witnesses for joining us today: Darren Mason, Philippe Hall, Gina Clark, Geneviève Brown, Lorraine Audsley and David Bhamjee. Your answers were comprehensive, and we appreciate the candour with which you responded to the question.

(The committee adjourned.)

Le président : Comme je ne vois pas d'autres sénateurs qui veulent poser des questions, j'aimerais remercier, au nom du comité, les témoins qui se sont joints à nous aujourd'hui : Darren Mason, Philippe Hall, Gina Clark, Geneviève Brown, Lorraine Audsley et David Bhamjee. Vos réponses étaient complètes, et nous vous sommes reconnaissants de la franchise dont vous avez fait preuve en répondant aux questions.

(La séance est levée.)
